

INDE

La justice : une autre victime au Gujarat

Index AI : ASA 20/007/2005

ÉFAI

**Embargo : jeudi 27 janvier 2005
(00 h 01 TU)**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Presque trois ans après l'éruption de violence qui a secoué l'État du Gujarat dans l'ouest de l'Inde, les responsables présumés sont toujours en liberté. Les violences ont fait plus de deux mille morts, musulmans pour la plupart. Plusieurs centaines de femmes et de jeunes filles ont été déshabillées, violées, ont subi des viols collectifs, ont été éventrées et jetées dans les flammes, parfois encore vivantes.

Un nouveau rapport d'Amnesty International intitulé [India : Justice, the victim – Gujarat state fails to protect women from violence](#) (index AI : ASA 20/001/2005) passe en revue les déclarations de certains responsables du gouvernement de l'État du Gujarat, dirigé par le *Bharatiya Janata Party* (BJP, Parti du peuple indien), selon lesquelles des musulmans étaient à l'origine de l'incendie qui s'est déclaré à bord d'un train le 27 février 2002. Aucune mesure n'avait à l'époque été prise pour empêcher ou stopper les attaques généralisées et systématiques qui avaient suivi, au cours desquelles des Hindous s'en étaient pris à des membres de la minorité musulmane. De nombreux responsables du parti et de l'administration avaient été vus dans les rangs des émeutiers. Dans de nombreux cas, les atteintes aux droits humains qui se sont produites constituent des crimes contre l'humanité. Le gouvernement central (également dirigé par le BJP jusqu'en mai 2004) n'a émis aucune critique vis-à-vis du gouvernement du Gujarat, ni pendant ni après les violences. Aujourd'hui, les deux gouvernements doivent prendre des mesures effectives pour qu'enfin justice soit rendue, pour que la vérité soit établie et pour que les victimes soient indemnisées.

« Le gouvernement de l'État du Gujarat a lourdement failli à sa mission de protection des musulmans, en particulier des femmes et des jeunes filles, durant ces violences, a déclaré Amnesty International. Le fait qu'il continue de refuser d'admettre ses défaillances et d'exprimer des regrets – en dépit des éléments de preuve fournis par de nombreux

observateurs locaux respectés – est un affront supplémentaire fait aux victimes. »

Bilqis Yakoob Rasool, elle-même victime d'un viol collectif, a perdu quatorze membres de sa famille ; elle raconte : « Ils ont commencé à s'en prendre aux filles en déchirant leurs vêtements. Les filles nues ont été violées devant toute une foule. Ils ont tué le bébé de Shamin, âgé de deux jours. Ils ont tué mon oncle maternel, ainsi que la sœur de mon père et son mari. Après avoir violé les femmes, ils les ont toutes tuées... Ils ont aussi tué mon bébé. Ils l'ont lancée en l'air et elle a heurté un rocher. Après m'avoir violée, l'un des hommes a maintenu son pied sur mon cou et m'a frappée. »

Un ensemble interminable de défaillances au niveau des institutions est venu s'ajouter aux souffrances de femmes comme Bilqis Yakoob Rasool et a empêché que leurs assaillants ne soient traduits en justice. Lors des attaques, des policiers présents ne sont pas intervenus et se sont même parfois joints aux violences. Lorsque des victimes ont tenté de déposer plainte, les policiers n'ont le plus souvent pas établi de dossier et n'ont pas mené d'enquête. Dans l'affaire de Bilqis Yakoob Rasool, la police a clos l'enquête au motif qu'il n'était pas possible d'établir qui étaient les violeurs et les meurtriers, en dépit du fait qu'elle avait donné leurs noms précédemment. Les médecins n'ont bien souvent pas établi de certificats médicaux précis.

Les lois existantes contre le viol étaient trop restreintes pour couvrir tout le spectre des atrocités subies par les femmes. Dans de nombreuses affaires, juges et magistrats n'ont pas protégé les témoins des menaces, prenant parti pour les accusés et les acquittant.

« Peu de choses ont été faites pour empêcher que ne se reproduisent de tels actes de violence, selon Amnesty International. Le gouvernement de l'État du Gujarat doit de toute urgence opérer un certain nombre de changements au niveau de ses institutions, notamment en sensibilisant aux questions de genre policiers, juges et magistrats. Les personnes ayant délibérément fait obstacle à la poursuite d'auteurs d'exactions doivent être amenées à rendre des comptes. Si l'État ne fait rien pour réparer ses manquements, il sera beaucoup plus difficile pour les victimes de surmonter ce qu'elles ont vécu et de retrouver un sentiment de sécurité. »

Certains survivants se sont courageusement attaqués à ces obstacles dans leur combat pour la justice. Bilqis Yakoob Rasool est l'une de ces personnes. Zahira Sheikh également, qui a vu ses proches et ses voisins mourir dans

l'incendie de l'entreprise familiale *The Best Bakery*. Les deux affaires mettent en lumière un certain nombre de manquements flagrants à tous les niveaux, aussi bien de la police que de la justice et du gouvernement.

Les défenseurs des droits humains indiens, les organisations nationales de défense des droits humains, les médias nationaux et la Cour suprême ont soutenu les victimes de violences et contribué à redonner espoir, en dernier ressort, à certaines des victimes. En août 2004, la Cour suprême a ordonné que plus de deux mille plaintes classées sans suite par la police et quelque deux cents affaires dans lesquelles les accusés avaient été acquittés soient rouvertes en vue de possibles réparations.

Pour de nombreuses victimes, la justice – si justice est rendue en fin de compte – arrivera trop tard. *« De nombreuses femmes ont été brûlées vives après avoir été violées, sans qu'il y ait de traces des crimes commis contre elles, selon Amnesty International. De très nombreuses autres femmes n'ont jamais porté plainte pour viol – soit parce qu'on les en a empêchées, soit parce qu'elles avaient peur ou honte de le faire. Ce sont elles les victimes oubliées des violences. »* ●

Le rapport a été adressé aux gouvernements de l'Inde et du Gujarat avant publication. Les deux gouvernements ont produit des commentaires détaillés qui ont été pris en compte. Vous pouvez consulter le document complet intitulé [India: Justice, the victim – Gujarat state fails to protect women from violence](#) (index AI: ASA 20/001/2005) sur le site de l'organisation.

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>